

A PPROCHE SYSTEME

**Etude de cas :
Elevage laitier en pâturage tournant
dynamique, vêlages groupés et
mères nourrices**

Améliorer le bien-être animal
dans une démarche agroécologique
et économiquement viable



CONTEXTE

En France, 92% des vaches laitières françaises accèdent à des prairies, ce qui signifie donc qu'il existe 8% de vaches du cheptel français dans des fermes "zero-pâturage" (CNIEL, 2019). Dans la proportion des vaches qui pâturent, on observe une tendance à la réduction du pâturage : Entre 2008 et 2016, les vaches qui ont moins de 10 ares sont passées de 12 à 20% et les vaches qui ont accès à plus de 20 ares sont passées de 71 à 60 %. Les vaches en France ont donc globalement de moins en moins accès au pâturage. Dans les zones de plaine, le pâturage assure généralement l'essentiel de l'alimentation des vaches au printemps grâce à la mise à disposition d'une surface comprise entre 20 et 40 ares par vache: cette modalité s'est pour autant réduite de 7% en 8 ans. (CNIEL, 2019).

La sélection génétique a eu tendance à privilégier des vaches de plus en plus productives. La production moyenne d'une vache Prim'Holstein, race de vache la plus utilisée en système laitier en France, est désormais à plus de 9700L de lait par an en 2021, soit une augmentation de +200kg par rapport en 2020 (contrôle laitier 2021). Cette production importante représente 2000 kg de plus que les 2 autres meilleures races de vaches laitières en France, les vaches montbéliardes et les vaches normandes. Et si l'on regarde depuis plus longtemps, une vache laitière aujourd'hui produit près de quatre fois plus de lait qu'en 1950 (GEB/Idele/Eurostat). Toutefois, cette tendance à sélectionner les animaux sur une production toujours plus importante a un impact négatif sur les autres critères, notamment sur leur santé, sur leur conformation physiologique, sur leur longévité ou encore sur leur fertilité.

L'élevage laitier pose également des questionnements sur le devenir des veaux, et notamment de la valorisation des veaux mâles. A ce jour, il y a une absence de réglementation minimale spécifique à la protection des animaux en élevage laitiers ou allaitant, à l'exception d'une directive sur les veaux qui interdit le logement en case individuelle au-delà de 8 semaines et qui fixe certaines obligations concernant ces cases individuelles et les densités en groupe (directive européenne 97/2/CE du Conseil du 20 janvier 1997).

Il y a des enjeux forts pour le bien-être des animaux du système laitier. L'accès au pâturage pour tous les animaux du troupeau, de meilleures conditions de détention en bâtiments, la réduction des boiteries et mammites, les conditions de vie des veaux sur la ferme laitière (séparation mère-veau, isolement en case individuelle), conditions d'élevage des veaux de boucheries (94% en bâtiment fermés, sans litière, sans accès extérieur, alimentation non adaptée, transport) etc.

Au-delà de l'aspect bien-être animal, la filière laitière fait face à d'autres enjeux systémiques: la taille des troupeaux qui augmente, les impacts environnementaux que cela entraîne, les enjeux économiques toujours plus importants dans la filière, mais aussi un problème de transmission-transition. Car en effet, le taux de remplacement des départs en filière laitière est de 45% contre plus de 70% dans les autres filières (IDELE, 2022). Le flux d'installation est stable mais ce faible taux provient surtout d'une vague importante de départ en retraite. La filière laitière a du mal à attirer de nouveaux éleveurs notamment en raison des contraintes horaires et financières, et plus globalement l'adéquation de l'activité avec leurs aspirations nouvelles en termes d'environnement et de bien-être animal.

C'est dans ce contexte que CIWF France réalise des études de cas pour analyser et mettre en avant des situations de transition en matière d'élevage qui s'insèrent dans une démarche économiquement viable, visant une amélioration du bien-être animal ainsi que des impacts environnementaux, à dimension sociale ou territoriale.

RENCONTRE AVEC GÉRARD GRANDIN, ÉLEVEUR DE VACHES LAITIÈRES BIO EN NORMANDIE

CONTEXTE	1
RENCONTRE AVEC GÉRARD GRANDIN, ÉLEVEUR DE VACHES LAITIÈRES BIO EN NORMANDIE	2
PRESENTATION GENERALE	1
Production	2
Un éleveur précurseur.....	2
Pourquoi s’être lancé dans cette démarche de production ?.....	3
LE MODELE D’ELEVAGE	4
Un système exclusivement herbager – les bienfaits du pâturage tournant	4
Une production laitière plus respectueuse du bien-être animal	5
Travailler la longévité	5
L’élevage des veaux sous nourrice	5
Pas d’ébourgeonnage.....	6
Une stratégie génétique favorable au bien-être animal	7
Des animaux en extérieur pour une meilleure condition sanitaire	7
Un élevage impliqué dans la préservation de l’environnement	8
UN MODELE ECONOMIQUE QUI FONCTIONNE	9
Des charges faibles.....	9
Une réduction du temps de travail	9
Des produits valorisés par une forte valeur ajoutée.....	10
Pour quel salaire dégagé par l’éleveur ?	10
NOUVEAUX PROJETS ET AXES D’AMELIORATION	11
Valorisation des produits	11
Conditions de réussite.....	11
Freins rencontrés et leviers à mettre en œuvre	11
Faire face à la sécheresse dans un tel système ?	12
Les politiques publiques sont-elles bien orientées pour soutenir un tel système ?.....	12
REFERENCES	13
REMERCIEMENTS	15

PRESENTATION GENERALE

Gérard Grandin est un **éleveur laitier en système biologique** sur 90ha depuis 10 ans à Juvigny al d'Andaine dans l'Orne, en Normandie.

Il s'est installé sur l'exploitation familiale en 2012. Au départ, il s'agissait d'un élevage laitier en système conventionnel et typique du secteur : vaches Prim'Holstein à 8 000 litres de lait par an, nourries avec du maïs ensilage et un atelier taurillon.



Image 1 : Gérard Grandin, éleveur

Il élève à présent ses 70 vaches laitières et leur suite (100 UGB¹ au total) sur 90 hectares en Agriculture Biologique et dans une **démarche agroécologique**. Après son installation sur la ferme, il a réussi à mettre en place un système 100% herbagé en l'espace de 3 ans.



Image 2 : Vaches du troupeau de Gérard Grandin, avec des génétiques différentes

Les vaches laitières présentes sur l'exploitation sont issues de croisements : **Prim Holstein croisées Montbéliardes ou Jersiaises**. Gérard Grandin a récupéré les vaches qui étaient déjà présentes sur l'exploitation lors de son arrivée, puis a apporté de la **diversité génétique**.

Des taureaux à viande sont aussi employés pour avoir des animaux à plus forte valeur bouchère.

¹ UGB = Unité de Gros Bétail – L'unité de standard de mesure en élevage qui permet de rapporter le nombre d'animaux présents sur une exploitation à une unité équivalent pâturage d'une vache laitière produisant 3 000 kg de lait par an, sans complément alimentaire concentré.

Production

- Il produit du **lait bio** (240 000L/an) vendu en circuit long mais aussi de la viande en engraisant une partie de ses veaux et génisses **directement sur la ferme**. Il engraisse environ 10 bêtes par an, qu'il fait abattre dans un **abattoir local** afin de vendre leur viande en **circuit court**.
- Sur la ferme, en plus de ses 70 vaches laitières, il élève 5 taureaux de race croisé, Jersiais et Angus, 20 génisses de renouvellement, une douzaine de génisses d'engraissement et 6 veaux de lait.

Un éleveur précurseur

Gérard est un éleveur qui porte plusieurs casquettes au sein de la filière de production laitière car il est en constante recherche d'amélioration :

- Il est membre des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), qui sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agroécologique.
- Il participe régulièrement à des programmes de recherche, comme « Grazy DaiSy », un projet européen qui vise à étudier la gestion des groupes d'âge mixtes de vaches en systèmes herbagers. Grazy DaiSy se penche sur les risques et solutions liés à l'élevage de veaux sous nourrices, notamment sur les risques parasitaires pour les veaux.
- Il a également participé à plusieurs CasDAR (Compte d'affection Spécial au Développement Agricole et Rural) sur le pâturage et les systèmes en transition, qui financent l'appui à l'innovation et au développement agricole et rural.
- Enfin, Gérard est dans un collectif d'éleveurs utilisant le même modèle que lui, et basés partout en France.

Pourquoi s'être lancé dans cette démarche de production ?

Gérard a voyagé à travers le monde (Haïti, Nouvelle-Zélande, ...) et a rencontré d'autres éleveurs innovants en France. Ces voyages et rencontres lui ont permis de découvrir une variété très différente d'élevages laitiers le confortant ainsi dans l'idée que des modes d'**élevages alternatifs** au système conventionnel et **plus respectueux des animaux, de l'humain et de l'environnement** étaient possibles et **économiquement viables**.

« Je cherche constamment à diminuer l'impact que j'ai sur mon environnement, à améliorer le bien-être de l'animal et le bien-être de l'éleveur en réduisant la pénibilité au travail. Les 3 sont indispensables si on veut avoir un système qui tienne dans le temps et qui soit viable pour tous. »

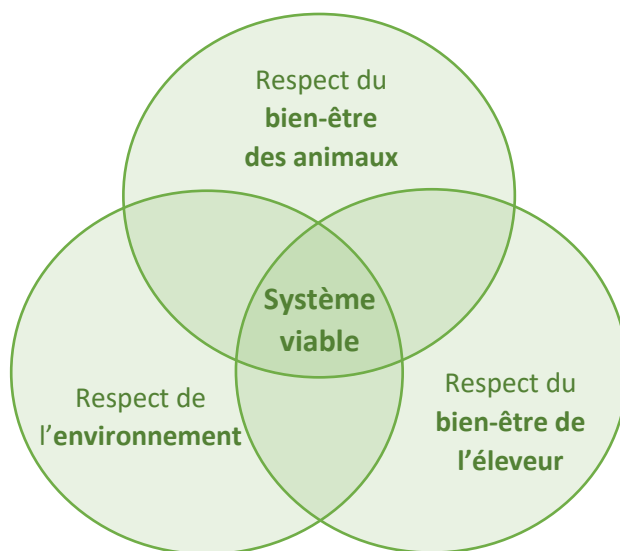


Figure 1 : Système viable de production laitière selon Gérard Grandin

Gérard a repris en 2012 la ferme familiale engagée jusqu'alors dans un système d'élevage laitier conventionnel (lait + maïs), mais également un atelier d'engraissement de taurillons (maïs) en bâtiment sans accès à l'extérieur. Dès son arrivée, Gérard a entrepris la transition de la ferme vers l'Agriculture Biologique et souhaite continuer de progresser vers un élevage respectueux de l'environnement, **plus autonome et résilient**.

L'**autonomie** de sa ferme consiste à **limiter les intrants** extérieurs, aussi bien sur l'**énergie** (électricité nécessaire au fonctionnement d'un bâtiment de logement, fuel pour le matériel agricole) que sur l'**alimentation des animaux** : diminution voire arrêt de l'achats de céréales, de légumineuses et de compléments alimentaires).

La **résilience** de son élevage est sa capacité à **revenir à l'équilibre** après une perturbation, par exemple un événement climatique extrême (sécheresse), ou une mauvaise conjoncture économique faisant augmenter le coût des intrants et/ou baisser le prix de vente des produits de la ferme.

LE MODELE D'ELEVAGE

Un système exclusivement herbager – les bienfaits du pâturage tournant

En seulement 3 ans après son installation, Gérard a réussi à mettre en place un **système exclusivement herbager**. Ses vaches laitières sont nourries uniquement à partir d'herbe dont 10 à 11 mois de l'année en pâturage tournant, ce qui permet d'offrir aux animaux **une parcelle d'herbe fraîche à pâturer tous les jours**. Certains animaux sont en pâture toute l'année : ses taureaux reproducteurs, ses génisses et ses veaux (hors 15 jours en bâtiment pour l'adoption avec leur nourrice et logés à plusieurs). Les vaches laitières sont seulement rentrées de mi-décembre à fin janvier/début février, soit moins de deux mois.

« *Le système très herbagé fonctionne par les économies de charges qu'il permet. Quand les animaux sont à la pâture on n'a pas besoin d'acheter d'aliments, ni besoin de matériel [...] Ce système m'a permis de réduire le temps de travail global* ».

Le pâturage tournant dynamique présente des avantages : les prairies sont pâturées de manière plus **homogène**, et il y a une **meilleure répartition des bouses et moins de refus** de consommation des plantes de la pâture. En effet, le cycle de rotation permet un meilleur entretien et un renouvellement de l'herbe fraîche des prairies ce qui est favorable à la gestion du pâturage des vaches. Le pâturage permet également l'expression des **comportements naturels**, la possibilité de nouer des liens sociaux ou au contraire d'éviter certains individus, et répond à des besoins physiologiques des bovins (brouter en marchant).

De plus, Gérard espère qu'avec la mise en place de cette méthode de pâturage tournant il parviendra à mieux **stocker du carbone** dans le sol. En effet, le pâturage tournant permet également d'améliorer certains aspects de la biodiversité et permet la séquestration de carbone.

Le système herbager de Gérard permet **l'autonomie alimentaire** de son atelier laitier. En effet, les animaux se nourrissent au pâturage la plupart du temps et ne reçoivent **pas de concentrés**. Quand les vaches sont rentrées, ou en cas de manque d'herbe au pâturage, les vaches mangent du foin ou de l'enrubannage, récoltés directement sur la ferme, il n'y a **aucun achat extérieur de fourrage**. Environ 1.5 T / UGB de fourrages sont stockées à la ferme pour répondre aux besoins de ses animaux.

Aujourd'hui le chargement est de 1.4 UGB/hectare mais Gérard est en train de le diminuer à 1UGB/hectare en augmentant le parcellaire (+ 34 hectares) dont il n'est pas propriétaire mais en fermage.



Image 3 : Vaches changeant de parcelles de pâturage

Une production laitière plus respectueuse du bien-être animal

Travailler la longévité

Gérard effectue **deux traites par jour** (7h et 17h) durant le printemps et l'été, puis est en système **monotraitte** de septembre à décembre, dans l'optique de réduction de temps de travail et d'une diminution progressive de la quantité de lait jusqu'au tarissement des vaches.

Gérard a opté pour un élevage plus long-terme de ses vaches. En effet, là où dans des exploitations laitières intensives les vaches font 2,5 à 3 lactations en moyenne (Réussir Lait, 2023) les vaches plus rustiques de Gérard font en moyenne 4,5 à 5 lactations dans leur carrière. Pour Gérard :

« **Avoir des vaches présentes plus longtemps sur l'exploitation, c'est un signe de bien-être et c'est aussi économiquement plus intéressant** »

En effet, élever une génisse représente un investissement qui est amorti par les litres de lait qu'elle produit. Ainsi, travailler sur la longévité des vaches est donc un levier pour améliorer la rentabilité du système laitier. De plus, il est remarqué qu'une multipare (plusieurs mises-bas) produit davantage de lait qu'une primipare, il est donc intéressant d'avoir un taux de renouvellement plus faible et éviter des réformes inutiles.

L'élevage des veaux sous nourrice

La **séparation des veaux laitiers de leur mère** dès leur naissance est une **pratique commune** dans la filière laitière. Ces veaux sont ensuite mis en **case individuelle ou collective** pour être nourris avec du lait issu du tank, non commercialisable ou en poudre. Cette gestion des veaux et cet allaitement artificiel est petit à petit remis en cause par la société et pose un dilemme notamment pour les agriculteurs engagés sous **filère biologique** car le cahier des charges demande une **distribution de lait biologique, préférentiellement maternel, pendant 3 mois** (Règlement CE n°834/2007).

C'est dans ce contexte que des éleveurs laitiers bio tel que Gérard Grandin s'essaient à des pratiques alternatives d'allaitement. Inspirés du modèle Néo-Zélandais (Le Gall et al, 2001 ; Vergonjeanne, 2015), ils laissent les veaux alors avoir accès **au pis de leur mère biologique** de quelques heures à plusieurs mois ou les font adopter par une **vache dite nourrice** qui aura, quant à elle, adopté plusieurs veaux et se chargera uniquement de les nourrir.

Depuis 2014, Gérard pratique l'élevage de **veaux sous nourrice**, c'est à dire des veaux élevés et nourris par une autre vache du troupeau. Après leur naissance, tous les veaux restent au minimum **une semaine avec leur mère** et Gérard s'assure qu'ils aient bien bu le **colostrum**. La prise colostrale est importante et doit s'effectuer dans les 6 heures qui suivent la naissance du veau afin qu'elle apporte au veau une quantité suffisante d'**énergie**, de **vitamines**, une **flore lactique** et des **anticorps** nécessaires à son **immunité** (GDS Bretagne, 2012).



Image 4 : Vache nourrice allaitant un veau

L'élevage des veaux sous nourrices permet également une **facilitation de la transition de l'alimentation liquide à solide**. Les veaux intègrent progressivement des aliments solides (herbe, foin...) dans leur ration grâce au pâturage avec les vaches nourrices et par effet de mimétisme. De plus, une étude menée à l'INRAE de Mirecour dans les Vosges (88) montre que **les croissances sous nourrices sont plus régulières, et surtout supérieures à celles observées avec des veaux nourris au DAL** (distributeur automatique de lait). « Les génisses allaitées affichent un GMQ compris entre 800 et 900 g/j sur les 9 premiers mois de leur vie, contre 563 g/j sur les lots témoins » et cela pourrait s'expliquer par une **absence de stress au sevrage** (Peucelle, 2023).

L'adoption se passe en bâtiment dans un espace spécialement dédié. Les **nourrices sont sélectionnées** parmi celles présentant des particularités : les vaches à cellules (c'est-à-dire présentant des signes d'inflammation de la mamelle rendant le lait impropre à la vente), à trois trayons ou parmi celles à réformer.

La future nourrice est bloquée au cornadis et Gérard approche les veaux dans la case auprès d'elle pour **créer du lien**. Si la vache refuse, l'éleveur précise qu'il n'insiste pas et change de vache, en ajoutant que **le refus concerne moins de 10% des vaches**. Si la nourrice accepte les veaux, il faut tout de même attendre une dizaine de jours en bâtiment. Cela permet de vérifier que la vache se laisse bien téter, et de vérifier que les veaux vont bien vers la vache. Il est important de bien regarder deux à trois fois par jours pour avoir une adoption solide : le risque est qu'à la sortie en paddock les veaux et la nourrice aillent chacun de leur côté sans s'être suffisamment attachés.

Une vache nourrice, selon son potentiel laitier, peut **allaiter 4 veaux en même temps** dans l'élevage de Gérard Grandin.

Les animaux qui sont concernés par l'élevage sous nourrice sont **toutes les génisses de renouvellement** (10 par an), les **génisses élevées pour leur viande** (12 croisées Angus), ainsi que les **veaux de lait**.

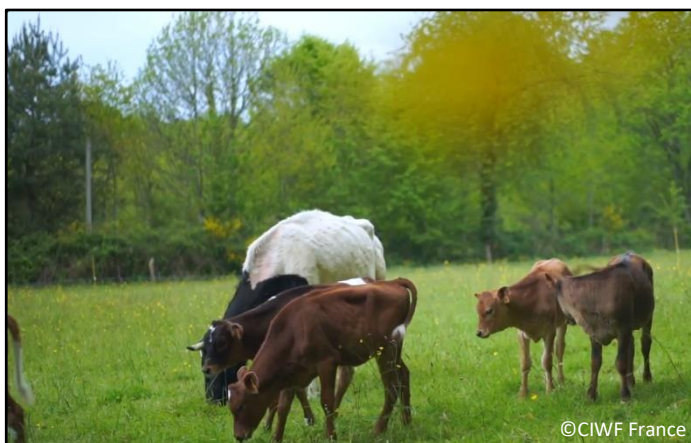


Image 5 : Vache nourrice avec 4 veaux

Pas d'ébourgeonnage

Gérard ne pratique pas l'ébourgeonnage :

les cornes des animaux sont préservées, ce qui **évite une mutilation douloureuse** aux veaux. Les cornes des animaux sont néanmoins limées aux extrémités pour minimiser les blessures aux congénères, notamment au moment du vêlage.

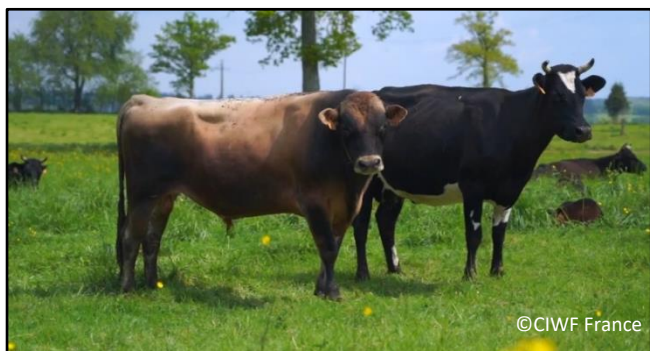


Image 6 : Taureau porteur du gène "sans corne"

Gérard cherche à avoir des taureaux qui portent le **gène sans corne** (image 6) et qu'ils le transmettent à leur progéniture « **ce qui simplifierait les relations entre les animaux, et les relations à l'humain et ce qui évitera le traumatisme de l'écornage** ».

Une stratégie génétique favorable au bien-être animal

Pour les génisses de renouvellement, Gérard effectue un **croisement Prim'Holstein x Jersiaises** dans le but de ne plus avoir de vache Prim Holstein « pures », dont la génétique est issue du modèle de troupeau laitier de ses parents. L'éleveur souhaitait avoir des vaches plus petites (apport de la jersiaise) afin de **faciliter les vêlages** mais aussi qu'elles soient **plus rustiques**, donc **mieux adaptées au système herbager**. De plus, la jersiaise apporte une plus grande **richesse au lait**, qui est ainsi valorisé à la laiterie par une prime.

Pour valoriser les génisses d'engraissement et les veaux de lait, les vaches Prim'Holstein/Jersiaises sont croisées avec un **taureau Angus** afin d'avoir de **meilleures aptitudes bouchères**. Ce système permet à l'éleveur de valoriser les veaux issus de ce croisement en les engraisant directement sur sa ferme plutôt que de les exporter de la ferme comme dans la majorité des élevages laitiers.

*Des animaux en extérieur pour une meilleure condition sanitaire***Les veaux**

Contrairement à la ferme conventionnelle de ses parents, les veaux sont **élevés au pré** et non plus à l'intérieur à des densités élevées. Par conséquent, ils **ne sont plus soumis aux infections digestives et respiratoires** fréquentes qu'ils avaient auparavant, telles que les diarrhées dues à la cryptosporidiose et à la coccidiose. Ces pathologies étaient **coûteuses** (aliment médicamenteux, antibiotiques, réhydratant, aliment concentré pour rattraper le retard de croissance), et **chronophages** (surveillance de l'arrière-train des veaux et soins matin et soir pendant une semaine).

Pour minimiser les risques parasitaires pour les jeunes veaux en pâturage tournant, il faut cependant respecter certaines règles. Un veau **ne doit pas rester plus de 7 jours dans le même paddock** (idéalement, le changer au bout de 3 ou 4 jours). En effet, les larves de parasites excrétées deviennent contaminantes au bout de 7 jours, et survivent peu au-delà de 28 jours, du moins pas en nombre significatif pour déclencher une affection, mais leur faible présence permet au contraire de développer une immunité chez les veaux (Cf fiches Grazy Daisy pour plus d'info). A noter qu'il faut **éviter les prés humides** pour les jeunes veaux, dans lesquels on peut trouver les limnées, hôtes intermédiaires de la douve. Après deux ou trois cycles au printemps, les veaux sont remis sur des parcelles fauchées, saines. Gérard ne **déparasite** plus qu'un veau ou deux par an maximum (des animaux plus faibles qui n'ont pas aussi bien fait leurs défenses) et ses **frais de santé** pour ses veaux sont **presque nuls**. De plus, **l'allaitement** acidifie le tube digestif et modifie la flore en la rendant **moins favorable aux parasites**. Ces résultats viennent confirmer les conclusions du programme de recherche Graizy Daisy, qui démontrent que les **veaux élevés en extérieur avec leur mère ou sous nourrice** ont une **meilleure croissance** et sont **moins parasités** que les veaux en bâtiment.

Les vaches

En ce qui concerne les vaches, la gestion en pâturage tournant dynamique a permis de presque totalement **arrêter les traitements antiparasitaires**, les vaches à **mammmites chroniques** sont passées en nourrices ce qui permet d'allonger leur durée de vie (6 ans avec 4 lactations pour toutes les vaches) et de réduire le renouvellement (passage de 54 à 14%). De plus, les vaches ne sont **plus soumises à des lactations trop importantes** (elles produisent entre 3500 et 4500L de lait), ce qui permet d'éviter les pathologies liées aux vaches sur-productives : **mammmites, boiteries, acidose**. Le croisement avec une race **plus rustique** adaptée aux conditions pédoclimatiques favorise également la **résistance aux maladies**.

Un élevage impliqué dans la préservation de l'environnement

L'élevage de Gérard s'intègre dans un agro-écosystème d'intérêt : ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Faunistique et Floristique) et PNR (Parc Naturel Régional) - Géoparc Normandie-Maine.

Au début de son installation, Gérard a participé à un groupe du PNR qui travaillait sur la baisse de consommation d'énergie et des émissions de GES. Il a pu valider les différents critères car il a effectué un véritable changement de système sur son exploitation. En effet, sur les 6 ans durant lesquels le programme a été effectué, Gérard a réduit de **75% la consommation d'énergie**, et de **23% de ses émissions de GES** (gaz à effet de serre) grâce à ses changements de stratégie d'élevage :

- En **réduisant son cheptel** avec l'abandon de son atelier d'engraissement de taurillons au profit des veaux de lait qu'il vend à 4 mois (6 à 7 veaux par an).
- En **diminuant** de manière drastique **les intrants**
 - Arrêt de l'achat d'engrais azotés,
 - Autonomie alimentaire : passage d'un système basé sur le stock à un système pâturant, arrêt de l'achat d'aliments et réduction de l'utilisation de carburant
- En stockant du carbone en développant le linéaire de **haies** : plantation prise en charge à 80%, il plante 1 km d'essences locales par hiver.
- En **arrêtant** la culture de céréales et donc le **labour** ce qui a un impact positif sur la biodiversité des sols (Projet SEBIOREF, 2017).

De plus, Gérard pense que sa stratégie génétique, avec des vaches jersiaises, a un impact positif sur la biodiversité de ses pâtures. En effet, les vaches croisées jersiaises **pèsent moins lourd** et leur piétinement a un impact moindre sur les sols, rendant ainsi le **pâturage plus respectueux de la biodiversité**.

UN MODELE ECONOMIQUE QUI FONCTIONNE

Des charges faibles

« **Le système très herbagé fonctionne par les économies de charges qu'il permet** »

Le modèle de Gérard fonctionne avec peu d'intrants :

- **Autonomie alimentaire de la ferme** : pas d'achats de concentrés ou de compléments, vaches de petite taille nécessitant moins d'aliment
- **Peu de frais de santé** : 15€/UGB, soit environ 1000 - 1500€ par an
- **Pas d'insémination artificielle** : Pas d'achat de paillettes
- **Arrêt de la production de céréales** : Economie sur les semences et produits phytosanitaires
- **Economie d'énergie** : Diminution des charges d'électricité liés au logement des animaux, de de fuel par l'arrêt de l'utilisation d'engins agricole nécessaire à la production de céréales

La principale charge qui persiste est l'achat de la paille (1500€/an) qui est non produite par l'exploitation qui ne cultive plus de céréales.

Une réduction du temps de travail

Sur une année, **Gérard travaille l'équivalent de 35h par semaine**. La variation du temps de travail selon la période de l'année est importante : d'une heure par jour lors de la période de tarissement des vaches (astreinte pour faire le tour quotidien des animaux), à 12h par jour pendant les deux semaines de récolte de foin. En effet, Gérard parvient à se dégager du temps supplémentaire en pratiquant le système des **vêlages groupés au printemps**, ce qui permet de tarir tous les animaux entre le 15 et le 20 décembre et donc d'avoir **deux mois sans traite**. Cela permet de réduire le temps d'astreinte à une heure par jour dans cette période-là. La reproduction se passe exclusivement en **monte naturelle**. Le taureau est placé avec les vaches dans un pré et les interactions se font naturellement. Pour Gérard, c'est aussi un gain de temps « *Je n'ai pas besoin de surveiller les chaleurs ni de faire appel à un inséminateur* ».

Le **groupement des vêlages** au printemps permet donc une vraie « pause » hivernale de deux mois, tandis que le **système de pâturage** et de **monte naturelle** réduit le temps de travail de l'éleveur au quotidien.

[...] **Ce système m'a permis de réduire le temps de travail global** »

De plus, le travail sur la génétique du troupeau a permis de **faciliter les vêlages** car les vaches sont de meilleure conformation (Gérard assiste à seulement 1 à 3 vêlages par an pour 65 à 70 naissances).

Dans un contexte où l'âge moyen des agriculteurs est de 50 ans et que le renouvellement des générations semble essentiel, Gérard pense qu'un modèle basé sur un **temps de travail équilibrant vie professionnelle et vie personnelle** offre une réelle plus-value. En effet, le volume horaire important et les faibles revenus rencontrés demeurent un frein important à l'attractivité des métiers agricoles.

Des produits valorisés par une forte valeur ajoutée

Comme vu précédemment, les croisements génétiques de son troupeau laitier par l'apport de la jersiaise a entraîné une diminution des quantités de lait (environ 4000 à 5000L par vache), mais le lait est plus riche. En effet, l'utilisation des vaches jersiaises rend la composition du lait **plus riche en protéines** (45% soit +4pts en 10 ans) et **en matières grasses** (54%), tout en ayant une bonne **qualité des germes butyriques**. Le lait que vend ainsi Gérard à Biolait lui permet de percevoir une prime supplémentaire de 50 à 100€ par mois s'ajoutent au prix du lait de base de Biolait, variant entre 350€/les 1000L de lait les trois mois de printemps et de 400€-415€ durant l'hiver, là où la production de lait nationale est la plus faible (chiffres de l'année 2021-2022).

La ferme vend également des colis de viande de 10 à 15 kg à des particuliers locaux en **vente directe** à la ferme. Il n'est pas facile pour l'éleveur d'estimer la marge obtenue par veau, car pour cela il faudrait objectiver la quantité de lait bue sous les nourrices. Il faut néanmoins vendre le veau 18,5€/kg pour que l'opération soit rentable. Tous les ans, 7 à 8 veaux sont abattus à l'âge de 4 mois, mais l'éleveur prévoit de diminuer l'âge d'abattage à 3 mois afin que les veaux soient moins gros et plus facilement commercialisables. Il souhaite ainsi les abattre plus jeune et **trouver des débouchés** pour en produire en plus grand nombre sur la ferme. Les génisses sont quant à elles vendues à deux ans et entièrement finies à l'herbe. Les génisses sont vendues 5€/kg en filière longue (Herbopac), ou en caissettes à 15€/kg, ce qui revient à 8€/kg à l'éleveur après les frais d'abattage et de découpe par un abattoir et un boucher local.

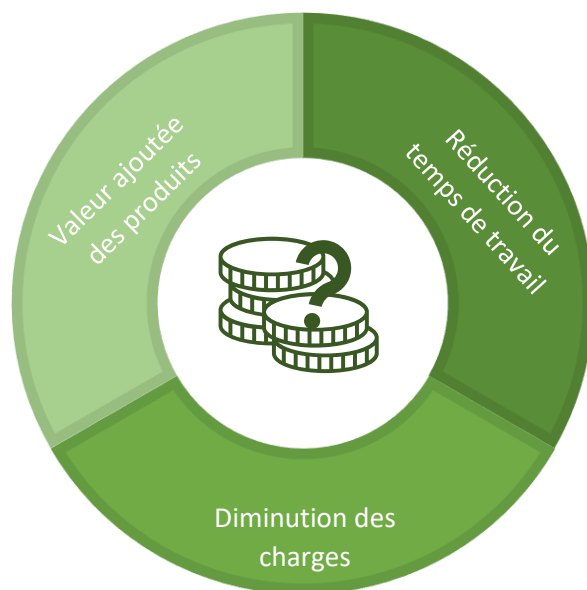
Pour quel salaire dégagé par l'éleveur ?

Le modèle herbagé de Gérard alliant la diminution des charges, la réduction du temps de travail et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits permet à Gérard de **dégager un EBE** (excédent brut d'exploitation) **de 70 000€**, auquel il faut déduire 35 000€ d'annuités. Sur l'exploitation, Gérard est installé en individuel, et travaille avec l'aide d'un employé à temps partiel et d'un apprenti.

Gérard a bénéficié d'aides de la PAC : 5 ans pour la conversion à la bio et 5 ans supplémentaires pour le maintien. A présent, l'éleveur ne touche plus ces aides supplémentaires. De plus, les subventions touchées de la PAC, d'un montant de 35 000€ à la reprise de la ferme avant conversion, sont dorénavant de 20 000€.

Cependant, malgré la diminution de toutes ses aides et la baisse du prix du lait, le revenu de Gérard est resté le même. En effet, l'éleveur compense cette baisse de revenu par le développement de la **vente directe et les économies d'intrants**.

L'éleveur pense que ce **système-là est transposable** selon le territoire à la seule condition d'avoir un parcellaire regroupé qui permet aux animaux de se déplacer de parcelles en parcelles.



NOUVEAUX PROJETS ET AXES D'AMELIORATION

Valorisation des produits

Conscient que les aides diminuent avec le temps (arrêt de l'aide au maintien à la bio), Gérard cherche à améliorer la valorisation de ses produits pour maintenir son revenu :

- **Une meilleure valorisation de ses veaux mâles :**

Une partie seulement est valorisée en veau de lait, Gérard souhaiterait pouvoir élever et valoriser tous ses veaux sur sa ferme. Pour ce faire, il doit travailler sur les débouchés qui actuellement ne lui permettent pas de valoriser plus de veaux. Le frein principal reste le temps à consacrer à la publicité pour faire connaître son point de vente à la ferme et ses colis de veaux dans le but de fidéliser une clientèle plus importante, ce qui lui permettrait d'engraisser plus de veaux.

- **Une meilleure valorisation du lait :**

Gérard suit actuellement des formations pour ajouter un atelier de fromagerie, qui lui permettrait de valoriser encore mieux son lait. Gérard envisage une association avec deux agriculteurs pour mener à bien cette activité.

Conditions de réussite

La ferme de Gérard se situant en Normandie, on pourrait objecter que ce système ne fonctionne qu'avec des conditions pédoclimatiques très favorables. Cependant, Gérard est dans un collectif d'éleveurs utilisant le même modèle que lui, et basé partout en France. De plus, ce modèle a bien tenu dans des conditions d'intense sécheresse (printemps et été 2022).

Il est important de noter une vigilance particulière sur les veaux mâles issus du croisement Prim Holstein / Jersiaises difficilement valorisables.

Freins rencontrés et leviers à mettre en œuvre

Pour se lancer dans son projet, Gérard a fait face à différents freins :

- **Le manque de références pour un système de vêlage groupé.** Ce système implique une production saisonnière de lait (deux mois entiers sans production, soit 3 à 4 mois sans rentrée d'argent), il faut donc une anticipation dans la trésorerie pour continuer à payer les charges courantes : MSA, fermage, salaire. Il faut également un troupeau avec une bonne fertilité, et donc avoir de bonnes connaissances techniques sur le sujet.
- Le fait d'être pionnier dans le modèle d'élevage groupé a suscité de **nombreuses critiques** de la part de son entourage professionnel (autres agriculteurs voisins) comme familial.

Il a dû mettre en place plusieurs leviers :

- En tant qu'ancien animateur technique, Gérard a utilisé ses **compétences techniques** sur l'élevage, mais aussi dans la planification. Il a également rencontré d'autres éleveurs pratiquant ce système d'élevage.
- Le **partage des connaissances** est essentiel dans des productions de niches. Il y a notamment des articles qui se publiés afin de faire connaître et de transmettre les pratiques

(Vergonjeanne, 2015). Lors du lancement de son projet, Gérard avait déploré un certain manque de ressources informatives. Le projet mené par Gérard sert à présent de base de travail pour aiguiller les éleveurs qui souhaiteraient se lancer dans un système tel que le sien.

Faire face à la sécheresse dans un tel système ?

« Aucun système ne marche quand il fait sec ! ». Aujourd'hui, les vaches sont quand même sorties et pâturent encore la luzerne, mais Gérard amène de l'enrubannage et du foin pour compléter l'alimentation. Il a également laissé des prairies non fauchées au printemps pour faire du « foin sur pied », qui n'a rien coûté en temps ni en argent à l'éleveur. Le système de Gérard fonctionne donc même sans pluie, « elle rend seulement les choses plus faciles ».

Les politiques publiques sont-elles bien orientées pour soutenir un tel système ?

Pour Gérard, les aides à la bio sont très décevantes, et à peine mieux rémunérées que le label Haute Valeur Environnementale (30€/hectare de plus seulement), alors que les exigences de ce label sont bien moindres. Un étiquetage du mode d'élevage, permettant de valoriser son système de production pourrait avoir des impacts positifs sur le choix de consommation de la population.

Pour aller plus loin :

Lire l'ouvrage co-écrit par Gérard Grandin : ***Les vèlages groupés de printemps, travailler avec la nature pour améliorer sa qualité de vie et son revenu*** : <http://www.civamad53.org/actualite/les-velages-groupes-de-printemps-le-livre/>

Améliorer le bien-être des vaches laitières : <https://www.agrociwf.fr/ameliorer-le-bien-etre-animal/vaches-laitieres/>

REFERENCES

- Contrôle laitier « Résultats 2021 du Contrôle Laitier | Prim'Holstein France ». Consulté le 20 janvier 2023. <https://primholstein.com/2022/resultats-2021-du-contrôle-laitier/>.
- CNIEL, 2019. « Le pâturage des vaches laitières françaises - Etat des lieux de la pratique pour l'ensemble des territoires français »
- GDS Bretagne, 2012, « S'assurer de la prise de colostrum juste après vêlage ». Consulté le 13 mars 2023. [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/19388/\\$File/Prise%20colostrum.pdf?OpenElem](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/19388/$File/Prise%20colostrum.pdf?OpenElem)
- Le Gall A, Faverdin P, Thomet P, Verité R, 2001, « Le pâturage en Nouvelle-Zélande : des idées pour les régions arrosées d'Europe ». Fourrages, n°166, p137-16.
- Peucelle A, 2023, « Vache nourrice et veau sous la mère : élever les veaux autrement », web-agri.fr, consulté le 13 mars 2023, <https://www.web-agri.fr/veaux-et-genisses/article/224309/vache-nourrice-et-veau-sous-la-mere-avantages-et-inconvenients>
- Projet SEBIOREF, 2017. Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques - Fiche 9 : Travail du sol et vers de terre. 2p. DOI : 10.15454/1.5232672166277163E12
- Règlement CE n°834/2007 : du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n° 2092/91 https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2018/11/RCE_BIO_834_2007_oct08.pdf
- Réseau rural « Projet Grazy Daisy - CORE ORGANIC ». Consulté le 20 janvier 2023. <http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/projet-grazy-daisy-core-organic>
- Réussir Lait, 2023. « Vache laitière - Race, prix, alimentation : toutes les actualités des vaches laitières ». Consulté le 20 janvier 2023. <https://www.reussir.fr/lait/vaches-laitieres>
- Vergonjeanne R, 2015, « Toutes à l'herbe », web-agri.fr, Consulté le 15 mars 2023. <https://www.web-agri.fr/herbe/article/109343/gerard-grandin-61-a-bati-un-systeme-neo-zelandais-tres-econome>

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier chaleureusement Gérard Grandin, membre du [réseau des CIVAM Normands](#), pour nous avoir ouvert les portes de son élevage et avoir pris le temps de nous parler de son projet et de ses méthodes de travail.

Nous souhaitons également remercier la [Fondation Didier et Martine Primat](#) qui nous permet de mener des études de cas telles que celle-ci.



MERCI

Vous pouvez agir afin de promouvoir un élevage plus respectueux des animaux, des hommes et de la planète.

Retrouvez de nombreuses informations sur le bien-être des animaux de ferme sur www.ciwf.fr et sur www.agrociwf.fr



ciwffrance



ciwf_france



ciwf_fr



ciwffrance

Nous contacter :

CIWF France
22 rue du Sentier
75002 Paris
France

E-mail : infofrance@ciwf.fr
Tél : 01 79 97 70 50

